5512 - Ma mère a - t- elle le droit de rejeter la femme que j’ai choisie comme épouse ?

question

Quels sont les droits de ma mère sur moi et mes droits sur elle ? Exemple : peut elle s'opposer à une femme que j'ai choisie comme épouse ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Sachez que les droits de la mère sur son enfant consistent à lui réserver un bon traitement et lui tenir une belle compagnie. A ce propos, le Très Haut dit : Et Nous avons enjoint à l' homme de bien traiter ses père et mère. (Coran,29 :8) et Nous avons commandé à l' homme (la bienfaisance envers) ses père et mère; sa mère l' a porté (subissant pour lui) peine sur peine: son sevrage a lieu à deux ans. "Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu' envers tes parents. Vers Moi est la destination. (Coran,31 :14)

Abou Amr ash-Shaybani a dit : « J'ai interrogé le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes :

- Quelle est l'action préférée par Allah, le Puissant, le Majestueux ?

- Accomplir la prière à son heure.

- Puis laquelle ?

- Bien traiter ses père et mère.

- Puis laquelle ?

- « Le combat dans le chemin d'Allah (djihad) (rapporté par Boukhari,5970)

Ibn Hadjar dit dans le Fateh (10/401) : Le verset implique une recommandation envers les père et mère ainsi que l'ordre de leur obéir, fussent ils mécréants. Cela étant, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué dans d'autres hadith le mérite de la bienfaisance envers les père et mère, même après leur mort. Abd Allah ibn Omar a rapporté qu'un bédouin l'avait rencontré sur le chemin de La Mecque et qu'il l'avait salué et lui avait permis de monter au dos de l'âne qu'il utilisait dans son voyage et lui avait cédé son turban… Ibn Dinar dit : Nous lui dîmes : puisse Allah te redresser! Il fait partie des bédouins qui se satisfont de peu de choses. Abd Allah ibn Omar a dit : « C'est que son père était un ami du mien et j'ai entendu le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire : La meilleure manière de bien faire consiste, pour le fils, de bien s'occuper des amis de son défunt père, et la meilleure action du fils est celle visant à perpétuer les amitiés de son défunt père. (rapporté par Mouslim,4629) Al-Ubay dit : « Il entend par-là que l'action qui mérite la plus d'être maintenue est celle menée par la famille d'un défunt père au profit d'autres (ses amis)

Quant aux droits du fils sur sa mère, ils englobent la bonne éducation, le fait de l'entourer de tendresse, notamment le fait de lui assurer un allaitement complet, de l'instruire et de dépenser sur lui en cas de l'absence du père.

Quant à son refus d'accueillir la femme de votre choix, il faudrait connaître les causes et les motifs de son opposition. En effet, juger suppose au préalable une compréhension de l'objet du jugement. La mère peut regarder l'objet sous un angle différent de celui où vous vous situez. Si les causes de l'opposition sont fondées sur une base légale, comme le manque de piété de la femme, et ont fait l'objet d'une enquête et une consultation qui ont révélé des inconvenances par rapport à votre statut et les circonstances qui vous entourent, il faudrait alors lui obéir.

Si le refus repose sur de simples caprices sans rapport avec la religion ou que l'engagement religieux de la femme soit la cause de l'opposition, dans ce cas, il faut lui désobéir. Mais il faut tout de même s'efforcer de la convaincre et la ménager. Pour ce faire, on peut recourir à l'intervention de certains hommes qui jouissent de votre confiance et d'une audience auprès d'elle, afin d'obtenir son accord. Allah le sait mieux.